

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 34 (1937)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Aux Présidents de Sections

Chaque année, à pareille époque, M. Hæsler, éditeur de l'Agenda Apicole, prend la peine de demander à tous les Présidents de Sections de lui communiquer les changements d'adresses survenus dans le courant de l'année écoulée pour ce qui concerne les Présidents de Sections, les Inspecteurs de ruchers et les détenteurs de microscopes. Or, nous l'avons constaté nous-mêmes, il existe des Présidents de Sections qui ont changé de domicile il y a plusieurs années et dont l'ancienne adresse figure encore dans l'Agenda 1936. Des lettres nous sont même revenues avec la mention « Inconnu à X ». Et cependant nous avons cru bien faire en copiant l'adresse dans le dernier Agenda paru. Nous prions donc les Présidents de bien vouloir répondre de suite à la demande de M. Hæsler au sujet de ces changements d'adresses.

Qu'on nous permette également une remarque au sujet des bidons de sirop Hostettler qu'on ne prend pas la peine de renvoyer sitôt vidés. M. Hostettler, à qui nous faisons une réclamation dernièrement au sujet du retard dans l'envoi du sirop pour le nourrissement d'automne, nous répondait qu'un grand nombre de ces récipients ne lui avaient pas été retournés par les Sections depuis l'année dernière. Qu'ici encore nos Présidents veuillent prendre au sérieux l'exercice de leurs fonctions. *L. Gapany*, président.

Aux congressistes de Paris

Je suis navré d'informer les congressistes de Paris qui avaient retenu des photographies du Congrès ainsi que les apiculteurs de l'assemblée de la Romande, qu'il ne me sera pas possible de les satisfaire; le film y relatif ayant été égaré par la poste lors de son envoi au photographe. Encore tous mes regrets car je déplore cette perte plus que tous. *A. Mayor*.

Conseils aux débutants pour octobre et novembre

Il pleut sur la route... selon la chanson et... la réalité. Sur la route, sur les fleurs rares et sur les ruches. Comme on nous l'écrit, ceux qui auront attendu le mois de septembre pour nourrir, risquent bien de faire une fâcheuse expérience. Cette nourriture tardive pourrait bien ne pas être operculée à temps, faute de la chaleur nécessaire. Toutefois, nous ne vous disons pas : renoncez à donner le complément indispensable de provisions. Mais faites-le au plus tôt.

Il pleut, il pleut, bergère... Et malgré la pluie, un jeune garçon est venu le 14 de ce mois de septembre nous signaler un essaim

posé dans un buisson à ras de terre. Nous avons cru d'abord à une blague, mais nous avons dû nous convaincre en voyant le pauvre tout ruisselant, tout transi, dont la moitié se trouvait déjà à terre, dans l'herbe, engourdie et n'offrant plus aucune chance de revenir à la vie. Nous en avons recueilli environ 1200 grammes que nous avons logé sur rayons bâtis et garnis de provision, avec une feuille gaufrée. Et, chose curieuse, à une visite faite quatre jours plus tard, nous avons trouvé la cire aux trois quarts bâtie de belles cellules, où se trouvaient déjà des œufs. Nous stimulons ce tard-venu et sommes curieux de voir ce que ce sera au printemps, sans grand espoir d'ailleurs, mais nous n'aurions pu laisser périr dans l'herbe ce pauvre désaxé, qui s'est moqué du calendrier et qui a failli en supporter les désastreuses conséquences. Nous dorloterons cet « enfant prodigue » et vous en donneront des nouvelles au printemps prochain, si Dieu lui prête vie, comme à nous aussi.

Nous sommes perplexe aussi à propos d'une question toute différente : dans le dernier numéro, je rappelais l'article du Dr Morgenthaler, paru dans le *Bulletin* de mars. Supposant qu'on ne gardait pas les numéros du *Bulletin*, nous nous attendions à une avalanche de demandes de ce numéro. Or, il en est venu... cinq, en tout. Faut-il croire qu'on collectionne amoureusement notre journal ou plutôt qu'on ne lit pas les articles et qu'on se... fiche des instructions données. Sauf tout le respect que nous devons à nos lecteurs... nous croyons plutôt à cette seconde hypothèse. Et c'est regrettable infiniment pour la prospérité de notre apiculture romande. Malgré la mauvaise récolte, nous devons donner à nos abeilles les soins qu'elles demandent, vu que ce n'est pas de leur faute si elles n'ont pu remplir de nombreuses hausses.

On nous a posé la question suivante, qui n'est pas d'une brûlante actualité cette année où il y a si peu de bidons à remplir et à étiqueter, mais nous y répondons cependant, car elle peut servir en d'autres moments et pour d'autres buts que des bidons à miel. Voici ce qu'on nous écrivait : « Les étiquettes qu'on trouve dans le commerce collent bien sur le verre et y restent, mais non sur le fer blanc. Que faire pour corriger ce défaut ? » Voici la réponse : Il faut décaper la partie du seau qui doit recevoir l'étiquette avec du vinaigre, et ça tiendra. Sinon demandez dans une droguerie une colle qui tienne sur le fer blanc.

Et tandis qu'il pleut sur la route et ailleurs, les feuillages prennent tout doucement leurs teintes d'automne qui nous offrent, en même temps qu'un spectacle merveilleux, les adieux des belles frondaisons. Les clochettes, celles des troupeaux, les coupes gracieuses des colchiques d'automne, les horizons embrumés, les « torrées » des gardeurs de troupeaux, des « bovairons », rappellent à tous ceux qui ont vécu d'heureuses journées ou années à la campagne, les plaisirs ineffables de ces moments où, en insouciance compa-

gnie, on cuisait des pommes de terre ou d'arbre auxquelles on trouvait une saveur jamais retrouvée, même dans les plus solennels banquets ou les menus les plus raffinés. « Les souvenirs d'enfance ne s'effacent jamais. » La pluie n'y faisait rien, les brumes se dissipaient sous les « youlées », on gardait l'espoir des beaux jours. Malgré l'âge venu, malgré les soucis de l'heure, malgré le triste spectacle du monde actuel, malgré la mauvaise récolte de 1937, gardons aussi l'espoir et faisons en sorte que nous n'ayons pas à nous reprocher l'an prochain d'avoir négligé nos braves et vaillantes amies.

St-Sulpice, 22 septembre.

Schumacher.

Traitement d'automne contre l'acariose

Le moment approche où les ruches des régions contaminées devront recevoir le traitement de Frow. A cette occasion, le Dr Morgenthaler répète dans la *Blaue* les instructions et recommandations déjà données à différentes reprises. Il a bien voulu communiquer son article à M. Schumacher et nous nous permettons d'en relever quelques points particulièrement intéressants, complétant et modifiant un peu les conseils parus jusqu'à maintenant dans le *Bulletin*. Pour le surplus, nous renvoyons le lecteur au numéro de mars de cette année.

M. Morgenthaler rappelle d'abord que les *composants* du remède, benzine, nitrobenzol et safrol doivent être de toute première qualité et que le liquide est très inflammable ; d'autre part, il faut, autant que possible, éviter d'en respirer les vapeurs.

Quant aux *doses*, le Dr recommande 7 applications de 1,8 cm³ pendant 7 jours de suite ; ce mode doit absolument être observé pour la ruche suisse (Schweizerkasten). Il admet cependant, pour la ruche D.-B., a) 3 applications de 3 cm³ chacune ou b) 2 de 5 cm³, mais, contrairement aux instructions précédentes, il dit que les 3 applications indiquées sous a) doivent avoir 1 jour d'intervalle entre elles. Les deux applications indiquées sous b) seront faites avec deux jours d'intervalle comme précédemment. Les feutres doivent toujours rester dans les ruches pendant 10 jours.

Qu'il nous soit permis de rappeler que nous avons obtenu de bons résultats avec 3 doses de 3 cm³ pendant 3 jours de suite *sans intervalle*, aussi bien qu'avec deux applications de 5 cm³ avec 2 jours d'intervalle. Ces deux manières ne sont pas seulement plus expéditives ; elles permettent encore de ne déranger les colonies que 3 ou 4 fois au lieu de 8, y compris l'enlèvement des feutres.

Les doses doivent être *très exactement* mesurées, le Dr recommande à cet effet l'emploi d'une longue pipette pouvant atteindre le fond d'une bouteille ; cette pipette est graduée en dixièmes de cm³. Il admet cependant l'usage de verres, douilles, dés, etc., à con-

dition que ces objets contiennent exactement les quantités prescrites, afin d'éviter une dose trop forte.

Le meilleur moment pour traiter va du milieu d'octobre au milieu de novembre, c'est-à-dire celui où les colonies ne contiennent plus de couvain et où les sorties sont réduites au minimum. Ne traiter que le soir, après que le vol a complètement cessé.

Une *préparation des colonies* est nécessaire ; elles doivent être en ordre parfait pour l'hivernage, provisions abondantes, abeilles nombreuses et bonne reine. Les ruches traitées consomment peut-être un peu plus que les autres ; il ne faut donc pas nourrir trop juste. Sans exagération toutefois car, si les rayons sont remplis jusqu'au bas de nourriture operculée, les populations sont obligées de se tenir près du plateau et se trouvent en contact avec les feutres imprégnés, ce qui peut avoir des suites fâcheuses.

Le danger d'entrer en contact avec les feutres existe aussi pour les populations très fortes qui, jusqu'au courant de novembre, atteignent le fond de la ruche. C'est pourquoi on recommandait le traitement par le haut, au-dessus des rayons. Mais, d'après de récentes observations, ce procédé donnerait des résultats moins sûrs, dans les ruches à bâtisses chaudes tout au moins. Les colonies fortes peuvent être soulevées en plaçant un cadre de bois entre le plateau et le corps de ruche.

Le remède de Frow augmente l'activité respiratoire des abeilles ; il est donc indispensable de donner aux ruches *une bonne ventilation*. Pendant la nuit et par temps froid, le trou de vol doit être grand ouvert. Un contrôle permanent est nécessaire afin éviter que l'ouverture ne soit obstruée par les abeilles mortes. Au commencement du traitement de colonies fortement atteintes, la mortalité peut être considérable, ce qui se comprend et n'est d'ailleurs pas inquiétant.

Une surveillance attentive est aussi nécessaire pour éviter le *pillage*, qui reste la pierre d'achoppement du traitement. S'il survient une belle journée pendant les opérations, un pillage général peut se produire. Ce danger peut cependant être prévenu ; on y parvient en suspendant à l'avance, à 50 cm. environ des ruches, des sacs servant de rideaux qui seront abaissés lorsqu'on s'attendra à une sortie. Par un soleil chaud, il sera avantageux d'arroser les sacs. On peut aussi, pendant les rares heures de soleil de novembre, retirer les feutres et fermer les ruches ; il sera alors nécessaire de donner de l'air par derrière ou par dessus, sans laisser sortir les abeilles. Les feutres sont à replacer le soir. Si une vraie sortie se produit, les feutres sont également à enlever jusqu'au soir, afin de permettre le regroupement régulier des abeilles.

Il est rappelé que, lorsqu'une région a été *mise à ban*, ce dernier peut être levé seulement après que toutes les colonies de cette région ont été traitées. Par conséquent, il est recommandé aux

inspecteurs, aux sociétés et aux apiculteurs de travailler ensemble. Le Dr Morgenthaler pense que cette collaboration donnera une nouvelle vie aux sections et qu'elle amènera peut-être quelques « sauvages » à se joindre à leurs collègues. Il se peut aussi qu'elle produise des chicanes et des défections. Il est donc de toute importance que la campagne soit sérieusement préparée. C'est affaire des inspecteurs et des comités. Les apiculteurs doivent bien se persuader que, si l'acariose est laissée à elle-même, *elle peut, en quelques années, causer la ruine de l'apiculture*. Lors même que l'analyse n'a fait constater la présence d'aucun acare dans un rucher d'une région contaminée, cela ne signifie nullement que ce rucher soit indemne. L'analyse négative de 20 à 30 abeilles ne permet pas de dire avec certitude que le rucher est sain.

La colonie est un être vivant ; chacune réagit au traitement d'une manière propre. Par conséquent, aucune règle rigide ne peut être formulée à cet égard ; en outre, le temps qu'il fait joue un rôle aussi important qu'incertain. Chaque apiculteur doit donc exercer lui-même une surveillance vigilante pendant toute la durée du traitement. Il est d'ailleurs recommandé de ne pas traiter d'emblée toute une région avant d'avoir formé un certain nombre d'experts capables d'aider leurs collègues. On se bornera à traiter pour commencer les ruchers contaminés et leurs voisins immédiats et on profitera de l'expérience acquise pour continuer l'année suivante.

Le Dr Morgenthaler rappelle enfin que *l'analyse de contrôle* ne peut guère avoir lieu avant le milieu du mois de mai de l'année suivante, alors que de jeunes abeilles ont totalement remplacé les populations hivernées. Il rappelle aussi la manière de prendre les échantillons et de les envoyer au Liebefeld : nos inspecteurs sont au courant. Pour les envois de 30 échantillons et plus, il prie les intéressés de s'entendre préalablement avec lui, afin d'éviter que tous n'arrivent en même temps.

Il résulte des instructions qui précèdent qu'il est absolument impossible aux inspecteurs des ruchers de procéder seuls au traitement. La collaboration étroite et bienveillante des apiculteurs est indispensable si l'on veut obtenir des résultats appréciables sans de trop grands sacrifices.

J. Magnenat.

Les maladies des abeilles en 1936

par le Dr O. Morgenthaler, Institut du Liebefeld.

(Suite)

Le *couvain aigre* (loque bénigne) comme le démontre le pourcentage élevé des cas annoncés, reste toujours un sujet de soucis en 1936. — Malgré tous les efforts, on ne peut dire qu'un seul des foyers connus ait été anéanti en réalité. Il est vrai que des colonies traitées avant 1936 n'ont rien présenté d'anormal cette même an-

née ; les efforts des inspecteurs régionaux ont conditionné une meilleure tenue des ruchers et ont porté des fruits reconnaissables, mais la maladie a alors éclaté dans des colonies ou des ruchers voisins pour regagner par la suite les ruches traitées et devenues saines.

Une brochure spéciale mentionnera les progrès scientifiques faits dans la connaissance de la loque bénigne ; actuellement l'inspecteur K. Gygli résume très bien la situation en disant (Schweizer. Bienenzeitung, octobre 1936), que le procédé des essaims artificiels compte toujours plus de partisans, mais qu'on devrait y faire participer toutes les colonies voisines, voire même, si possible, tout le rucher. En avril 1937, l'Assurance Loque de la Société Suisse Alémanique a tenté un grandiose essai dans ce sens, en créant des essaims artificiels avec toutes les ruches de la commune d'Innertkirchen, Oberland Bernois, 113 colonies réparties sur 11 ruchers, dans lesquels depuis des années la loque bénigne régnait continuellement. Après destruction par le feu de tous les cadres et désinfection du matériel, les nouveaux essaims furent tous logés sur feuilles gaufrées. Comme il s'agit là d'une commune facilement isolée et que le ban y fut prononcé officiellement, on espère être à l'abri d'une infection venant de l'extérieur et attend avec intérêt le résultat de cette expérience.

Innertkirchen et d'ailleurs tout l'Oberhasli (24 ruchers infectés comptés à ce jour) est le seul grand foyer de loque bénigne où nous n'avons jamais retrouvé le stade secondaire de la maladie, soit le contenu des alvéoles brun, oéliquescent et puant dans des alvéoles operculées et dû à la formation de spores du *Bacillus alvei* ou autre analogue. Malgré cela l'épidémie avait des allures malignes et nous avons dû corriger notre opinion antérieure selon laquelle le couvain aigre ne devient dangereux que lorsqu'il atteint ce second stade alors qu'à son premier stade caractérisé par la présence du *streptococcus apis* il peut être facilement combattu.

Il me semble qu'il n'y a aucune raison pour considérer ces deux stades comme deux maladies différentes ainsi que le fait Borchert (*Deutscher Drukerführer*, avril 1937). Dans les deux cas, l'infection commune est due au *Bacillus pluton* par lequel débute l'infection et qui provoque tous les symptômes caractéristiques extérieurs du couvain aigre et les agglomérats blanchâtres visibles à l'œil nu à travers l'intestin. Déjà le fait que Borchert, dans sa technique, a trouvé pathogènes tous les bacilles examinés (il y en a 14 espèces), rend sceptique. Selon sa méthode, nous avons infecté une colonie saine avec une culture pure de *Bactericum prodigiosum* et avec tout autant de raison nous pourrions accuser cette bactérie connue et inoffensive d'être la cause du couvain aigre puisque nous avons alors retrouvé des larves mortes avec lesquelles nous pouvions de nouveau cultiver cette bactérie. Mais

comme dans les essais de Borchert, il faudrait encore administrer la preuve que la mort des larves est bien dûe au *Bacterium prodigiosum*. Le sable introduit dans les cadres avec la culture infectante, les examens faits une à deux fois par jour sur le couvain peuvent bien avoir été la cause de la mort de quelques larves. Borchert lui-même, dans presque tous ses essais, a retrouvé des larves mortes dans lesquelles le microscope n'a pas pu indiquer « l'auteur » de la mort.

En Angleterre *Tarr* a publié une série d'essais bactériologiques sur les maladies du couvain (compte-rendu dans « Rothamsted Conferences » XXII). Lui aussi est aujourd'hui d'avis que le couvain aigre ou loque bénigne est une maladie bien définie due au *Bacillus Pluton* et qu'un progrès sérieux de cette question ne peut être obtenu que par la culture artificielle de ce microorganisme. Il est à remarquer qu'il a prouvé que non seulement les microbes générateurs de spores mais aussi les streptocoques qui les accompagnent peuvent appartenir à des espèces ou à des souches différentes.

Le traitement par le café moulu dont nous avons parlé dans notre rapport de l'an dernier, ne semble avoir donné des résultats que dans les cas légers.

Nous avons souvent rencontré dans le chapitre des *Maladies inconnues* un état que l'on pourrait appeler « Mal de Mai du Couvain ».

Ce Mal de Mai de l'abeille adulte a été particulièrement abondant au printemps, probablement à cause des gels nocturnes pendant la floraison. Dans les colonies atteintes nous avons retrouvé de nombreuses larves mortes dont l'intestin était gorgé de pollen. A première vue cela simulait la loque maligne, mais il n'y avait aucune présence de microorganisme et la maladie disparut en même temps que le Mal de Mai des abeilles adultes.

Tarr, en Angleterre, a retrouvé de nombreux cas de « couvain borgne » c'est-à-dire des larves dont la mort était due à une reine malade ou incapable. Sûrement nous retrouverions de ces cas dans nos « maladies inconnues », mais il est encore bien difficile dans le laboratoire, au vu d'un cadre envoyé, de faire la distinction entre cette mort et celle dûe à d'autres causes (refroidissement, famine, empoisonnement, etc.).

Maladies des abeilles

Le *Noséma*, comme dans les années précédentes, n'a causé de dégâts que par-ci par-là ; sur 129 sociétés suisses alémaniques, 5 seulement annoncèrent de grands dégâts. Sa malignité d'après nos expériences peut être jugée d'après les cas de Kystes amibiens l'ac-

compagnant ; notre statistique ne mentionne que 16 de ces cas dans lesquels la colonie atteinte fut rapidement anéantie.

La prédiction d'une année 1936 présentant du noséma peu virulent, basée sur un manque de recrudescence en automne 1935, se confirme donc, mais pour 1936-1937 elle a fait complètement faillite. En automne 1936 on ne remarqua de recrudescence guère qu'en octobre et malgré cela le printemps 1937 présenta des dégâts dûs au noséma-amibe encore rarement surpassés.

L'*acariose* présente une augmentation surprenante ; alors que dès 1930 la maladie était en constante régression jusqu'à 37 cas en 1935, elle fit un bond jusqu'à 87 cas en 1936. Ces 87 cas se répartissent ainsi : Genève 7 cas, Vaud 12 cas, Moyen et Bas Valais 12, Fribourg (partie romande) 11 cas, Neuchâtel 3 cas, Jura Bernois 17 cas, Haut Valais 3 cas, Fribourg (partie alémanique) 1 cas, Berne (alémanique) 7 cas, Bâle 1 cas, Soleure 1 cas, Saint-Gall 12 cas. Dans la « Blaue », Nos 3 et 4 de 1937, nous avons donné les raisons de cette recrudescence. Certainement la maladie était plus répandue qu'on ne le croyait et grâce à l'été défectueux de 1936, les abeilles inactives atteignaient un âge plus avancé qui permit à l'*acariose* sournoise et peu apparente de se transformer en véritable maladie de l'Ile de Wight.

Ce fut une grande surprise que de constater sa présence, en mai 1937, dans le district argovien de Muri et dans une commune lucernoise voisine du district de Hochdorf. A ce jour, il n'a pas été possible de mettre ces cas en relation avec ceux de la Suisse orientale ou occidentale.

Malgré cela, il n'y a pas lieu de s'en effrayer car en 1936 également le traitement par le remède de Frow, bien appliqué, a prouvé qu'il pouvait nous préserver des dégâts dûs à l'*acariose*. Il y a bien quelques cas où malgré un traitement général sérieusement appliqué, il reste encore quelques foyers d'infection minime, mais il est bien probable qu'ils disparaîtront lorsque le traitement sera refait en automne 1937. En tout cas, on ne pourra plus garantir à l'avenir qu'après un seul traitement le ban pourra être levé sur une région.

Malheureusement, en 1936, un certain nombre de belles colonies, avec bon hivernage, bien soignées et bien traitées, sont mortes surtout dans les cantons de Bâle et de Fribourg. A l'examen de ces cas, on trouva que lors du traitement par le Frow, la grappe siégeait encore bas et que le feutre imbibé de Frow était en contact trop rapproché avec elle. En Angleterre, on échappe à ce danger en plaçant la colonie sur une hausse vide ; il faut en tout cas à ce que la colonie ne soit pas en contact trop immédiat avec le remède de Frow ou bien appliquer ce dernier par le haut.

N'oublions pas que le remède de Frow doit être préparé *en*

volumes et non *en poids*, à savoir : 2 volumes de Gazoline, 2 volumes de Nitrobenzol et un volume de Safrol.

Pour le traitement d'été, à part le salicylate de méthyle, nous avons encore employé les vapeurs sulfureuses qui nous ont donné de si bons résultats dans le rucher de La Rippe, en 1929.

La recrudescence si brusque de l'acariose et les nouveaux cas trouvés en Argovie ont de nouveau soulevé, de plusieurs côtés, la question de savoir si l'acarapis externe si répandu ne pouvait pas, dans des circonstances spéciales, gagner et envahir les trachées et ainsi provoquer la maladie. Cette idée est erronée, selon nous, car si tel était le cas, l'acariose serait encore bien plus répandue. Il nous paraît plus probable que le foyer argovien existe depuis des décades et remonte aux années 1880-1890, alors qu'existait une grosse importation d'abeilles de l'étranger. *J. Wäfler-Wyss* rapporte une histoire analogue pour le Frutigthal.

1936 n'a guère augmenté les connaissances sur l'*acare externe*. *M. Brügger* a recherché, d'après Oersœri-Pâl, et retrouvé une place d'incubation à la partie postérieure de la tête et au cou, endroits où quelques œufs avaient été déposés parce qu'à ce moment-là de jeunes abeilles n'étaient pas à disposition des acares.

En général, les œufs sont pondus sur le dos ou à la partie inférieure du cou.

Le *mal des Forêts* ou *dégénérescence noire* qui apparaît plus ou moins toutes les années et dont la nature était totalement inconnue, sera probablement mieux expliquée à l'avenir grâce à la découverte faite par *Morison*, à Aberdeen, dans les cellules intestinales des abeilles dégénérées, d'inclusions spéciales ; découverte confirmée dans notre institut par *Mlle G. Baumgartner*.

Il se pourrait donc que ce mal des forêts, contrairement à l'opinion que nous en avons, soit peut-être bien une maladie parasitaire ; mais il est également possible que sous son nom, on ait désigné plusieurs maladies différentes.

Maladies des Reines : Selon les statistiques de *W. Fygg*, notre Institut a reçu en 1936 205 reines de Suisse et 2 de l'étranger. 3 reines décomposées n'étaient plus examinables. 79 reines trouvées saines ou ont été utilisées pour d'autres essais, 38 étaient saines mais non fécondées ; les 87 reines restant présentaient les maladies ou anomalies suivantes :

Reines bourdonneuses par maladie (sperma-	
tozoïdes recroquevillés)	37
Mélanose parasitaire	2
Atrophie des ovaires	5
Obstruction des voies génitales	9
Oeufs borgnes	6

Noséma	7
Maladies de l'ampoule rectale (calculs, rétention des matières, ulcérations)	9
Maladies de la poche à venin	2
Malformations externes ou internes	4
Reine naine	1
Cause inconnue de maladie	5

Par vaccination sous-cutanée de reines avec une culture pure, M. *Fyg* put prouver que les germes de la mélanose décrits par lui sont vraiment pathogènes (« Landwirtsch. Jahrbuch der Schweiz », 1936, p. 867). Son travail est également remarquable par l'amélioration qu'il a apportée aux méthodes d'infection artificielle pour d'autres maladies des abeilles.

Ces germes de mélanose sont également pathogènes pour les bourdons et les ouvrières.

Il semble que pour les maladies de l'ampoule rectale dont nous avons déjà parlé l'année dernière, et d'après les recherches de *Fyg*, il s'agisse également en partie d'infections par des organismes de la nature des champignons ou de bactéries différents de ceux de la mélanose. *Fyg* a également observé que les reines atteintes de noséma présentaient des ovaires atrophiés. Cela correspond parallèlement aux observations faites l'an dernier par Mlle *Lotmar* d'après lesquelles le noséma de l'intestin grêle a une influence nuisible sur le développement des glandes sécrétant les sucs nutritifs. Les dommages indirects causés par le noséma sont certainement plus grands qu'on ne l'admet, car ils s'exercent même dans les cas où les colonies ne présentent que peu de symptômes apparents.

Dyssenterie : Déjà à fin 1936 et spécialement au début de 1937, on nous a annoncé de nombreux cas de dyssenterie dûs certainement au nourrissage hivernal avec du miellat. Il s'agissait en partie de miel de mélèze, en partie de miellats provenant, durant l'année de misère 1936, de plantes que les abeilles ignorent en général.

Les questions en rapport avec la physiologie de la nutrition, lors de l'hivernage, ont été poursuivies dans leur étude par Mlle le Dr *Lotmar* et elle en reparlera à propos de ses essais sur l'assimilation des albuminoïdes et des substances minérales.

(A suivre.)

Race pure et croisement industriel

Question toujours palpitante et souvent controversée que celle de la race d'abeilles à préférer pour assurer le meilleur rendement du rucher. Nous connaissons des exploitations très prospères ne comprenant que des abeilles noires, d'autres de pure race italienne et notre préférence va à cette dernière qui permet d'apprécier plus aisément le degré de croisement. Quant aux abeilles carnioliennes, caucasiennes, etc., nous avouons ne pas les avoir conduites et ne pas connaître suffisamment les grands ruchers industriels où leurs qualités se sont affirmées. Notre incompetence nous oblige donc à les passer sous silence.

L'abeille italienne a d'incontestables qualités de douceur, de tenue du cadre, de grande ponte et de beauté. Nos abeilles noires ne sont nullement méprisables, bien au contraire et c'est la seule expérience d'une localité et de la race indigène qui peut le mieux indiquer la race à laquelle doit aller votre préférence.

Souvent de mes correspondants me disent la satisfaction que leur procurent les abeilles italiennes mais déplorent de ne pouvoir conserver la race pure à cause des ruchers voisins. Pour la même raison, d'autres hésitent à l'introduire dans leur rucher car ils craignent, surtout pour le voisinage, l'irascibilité des métisses. Ceci m'amène à vous entretenir du croisement industriel ou de première génération.

*
* *

Tous les éleveurs, porcins, ovins, etc., connaissent et exploitent avantageusement le croisement industriel. Malheureusement, l'apiculteur, malgré qu'il soit aussi un éleveur, ignore généralement tout de la zootechnie ou s'en désintéresse sous prétexte qu'il ne peut contrôler les bourdons qui fécondent la reine.

Le principe du croisement industriel repose sur ceci : le sujet né de parents de races différentes pures possède, en première génération et à doses égales, les caractères propres à ses parents.

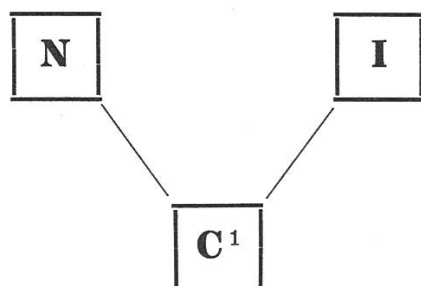
Ainsi un naisseur fait couvrir une bonne truie de race locale, une celtique à grandes oreilles tombantes, par un verrat sélectionné de race « Large white Yorkshire », porc anglais à oreilles dressées. Les porcelets naissent avec les qualités de rusticité de la mère et la précocité du père. Leurs formes sont améliorées et mieux appréciées du charcutier. Le lot des jeunes est homogène, possédant en bon équilibre tout ce que nous apprécions chez les parents.

Mais l'éleveur évite de choisir des procréateurs parmi ces sujets croisés de première génération car il sait que, dans les croisements ultérieurs, il n'aura plus de sujets équilibrés, mais la plus grande variété de types. Les uns ressembleront entièrement au

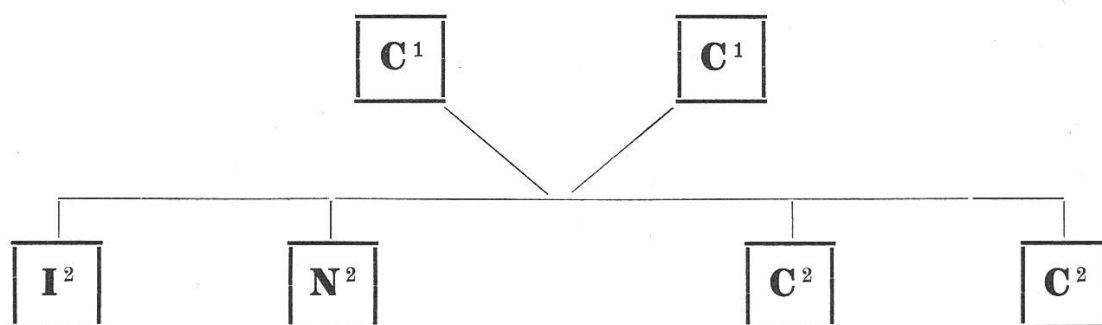
père ou à la mère, d'autres seront croisés à des degrés divers et formeront une grande variété dans laquelle les défauts sont souvent accentués. Tous les porcelets destinés à l'engraissement seront donc toujours issus d'un croisement de deux races absolument pures. C'est ce qu'ils appellent le croisement industriel.

Ces principes de génétique sont expliqués par les lois de Mendel qui nous permettent de saisir les origines de cette grande variété de types dues aux croisements successifs.

Si une reine de race noire N est fécondée par un bourdon de race italienne I, les abeilles qui en naissent sont toutes des croisées C^1 aux caractères N et I parfaitement équilibrés, en doses égales chez chaque individu.

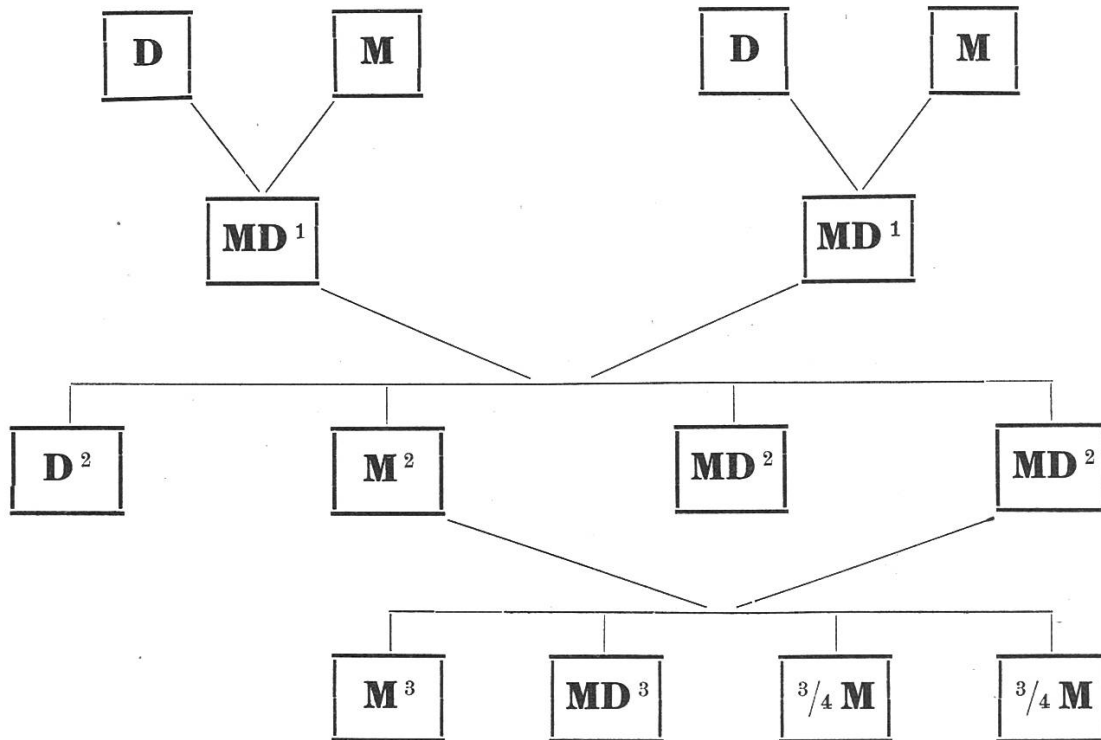


Si une reine C^1 est à son tour fécondée par un mâle C^1 , les qualités hybridées des parents ne se retrouvent plus en équilibre chez tous les sujets qui naissent de cette union. L'expérience démontre que le quart environ de cette génération de second croisement est du type pur I, un autre quart est du type pur N et l'autre moitié présente des sujets appartenant au type C^1 .



Lorsque les individus de second croisement continuent de s'unir au hasard des rencontres, aussitôt apparaît la diversité la plus imprévue, la plus capricieuse. C'est la Tour de Babel. Vous trouvez alors des ruchées italiennes diversement colorées, des colonies très douces, d'autres tellement irascibles que vous ne pouvez les approcher.

Cette théorie de Mendel s'applique d'ailleurs à tous les caractères d'une race et nous aide à connaître le facteur douceur de nos diverses colonies si, au lieu des facteurs N noires et I italiennes, nous utilisons les facteurs D douceur et M méchanceté.



Dans cet exemple de croisements, la lignée s'oriente vers la méchanceté. En vérité, les $\frac{3}{4}$ méchantes qu'indique ce schéma, simplifié à dessein, seront des abeilles inabordables car d'autres facteurs interviennent et dont nous ne tenons pas compte, expliquant l'exacerbation des défauts provoquée par les croisements consanguins de M^2 et MD^2 . La consanguinité ne doit être utilisée que par des éleveurs adroits car elle fixe et amplifie les qualités et défauts communs aux deux géniteurs.

Cette théorie mendélienne est d'ailleurs très explicitement présentée par M. Perret-Maisonnette dans sa 4^{me} édition de « L'apiculture intensive ». Cet excellent ouvrage doit être le livre de chevet de tout apiculteur, même s'il n'élève que quelques reines pour les besoins de son petit rucher d'amateur.

*
* *

L'abeillaud est toujours de la même race que sa mère, celle-ci fut elle-même fécondée par un bourdon d'autre race. C'est cette

particularité qui vous permet de maintenir la race pure dans votre rucher tout en pratiquant l'intéressant croisement industriel.

Une reine italienne vous a donné des filles qui sont fécondées par des mâles de race locale. Ces jeunes reines vous donnent des populations d'ouvrières croisées en première génération qui possèdent en équilibre les qualités de leur père et mère. Ce sont d'excellentes butineuses très désirables dans votre rucher.

Tous les mâles élevés dans ces ruchées hybrides sont, eux, de pure race italienne puisqu'ils possèdent les caractères de leur mère et ceux de leur *grand-père* qui est aussi de pure race italienne. L'époux de leur mère est étranger à leur naissance.

La présence des mâles élevés dans les ruches croisées de première génération vous aide donc à maintenir la pureté de la race. Il suffit de ne faire l'élevage de jeunes reines que sur la ponte d'une reine italienne fécondée par un italien. Il s'en trouve toujours au moins une dans le rucher. La présence des hybrides de premier croisement ne vous gêne en rien ; ces butineuses concourent au meilleur rendement du rucher et les mâles, leur demi-frères et demi-oncles, assurent la pureté de fécondation des jeunes reines que vous élevez.

Si vous utilisez un essaim sorti d'une ruche hybridée, remplacez sa reine par une jeune pondeuse de votre élevage parce qu'elle a essaimé et que les lignées essaimeuses sont à éliminer. L'élevage royal qu'il a laissé à la souche est indésirable et à supprimer entièrement. Vous introduisez une jeune reine ou un alvéole provenant de la ponte d'une ruche de race pure. Peu importe la fécondation de cette jeune reine introduite ou de celle qui sortira de l'alvéole. Si elle est pure, vous l'utilisez à l'élevage de l'année suivante. Si elle est croisée, la colonie est destinée à la production.

Renversez l'adage : jamais deux malheurs sans trois ! Les bons soins forment une chaîne de bonheur par les circonstances favorables qu'ils accumulent. Si vous sélectionnez sur le non-essaimage, celui-ci devient insignifiant au rucher et diminue votre travail, le simplifie. Si vous sélectionnez aussi sur la qualité en réservant à l'élevage vos ruchées de race pure les plus productives, vous diminuez les chances de croisement et votre race se maintient aisément pure car une bonne reine se mésallie rarement.

Dubois de Szczawinski.

Echos de partout

Piqûres de guêpes dans la bouche.

Le cas est assez fréquent, en automne surtout, l'insecte pouvant être introduit dans la bouche en même temps qu'un fruit. L'enflure produite peut amener rapidement la mort par asphyxie. Si l'on ne

peut avoir immédiatement recours à un médecin, se rappeler que le Dr Kriechbaum recommande d'humecter d'eau une cuillerée à café de sel de cuisine et de l'avaler lentement ; l'enflure et la douleur disparaissent aussitôt. (*Illustr. Nützl. Blätter*, Vienne.)

L'eau salée serait-elle aussi un remède contre les piqures d'abeilles en général ? Il est facile d'en faire l'essai.

Une dame donne de bons conseils.

La *Blaue* de septembre contient une correspondance de Mlle E. Péclard, de Bex, qui nous fait vivement regretter de n'en pas trouver de la même plume dans notre *Bulletin*. Après avoir rappelé que les abeilles ont besoin d'être copieusement ravitaillées cette année, elle dit aux épouses des apiculteurs : « Ne faites donc pas de trop gros yeux si vos seigneurs et maîtres puisent un peu largement dans la caisse pour acheter du sucre. Cela ne vous empêchera pas de vous amuser en les entendant discuter de la longueur de la langue, de ruches éclairées et de grandes cellules, avec tant de sérieux qu'un jeune débutant de nos connaissances ne parlait de rien de moins que d'agrandir les trous de vol. Tout cela dans la louable intention d'augmenter la récolte. Il serait cependant recommandable de ne pas négliger de mesurer en même temps les aiguillons, afin d'arriver, si possible, à mettre sur le marché, par suite de croisements judicieux, des abeilles qui ne piquent pas. »

Service officiel pour recueillir les essaims perdus.

Nous avons entretenu nos lecteurs des abeilles de Vienne et de Berlin ; nous continuons la tournée des capitales en leur parlant aujourd'hui des abeilles de Paris. Sait-on qu'il existe dans la ville lumière un *Service pour la récupération des essaims égarés* ? et cela dès 1827 déjà. Le dernier en date des décrets régissant les essaims est du 31 mars 1926 et porte la signature du Président Gaston Doumergue.

La Direction de police possède une liste des gardiens de la paix « spécialistes apiculteurs » ; lorsqu'un essaim s'égare dans les rues de la capitale, ce qui arrive quatre ou cinq fois par année, le commissaire de l'arrondissement envoie immédiatement un de ces spécialistes muni de l'équipement nécessaire. L'agent recueille l'essaim qui est mis en fourrière au jardin du Luxembourg où le propriétaire peut le réclamer. Cela vaut mieux que d'alarmer les pompiers et de pourchasser les bestioles au moyen d'hydrants.

Encore le sexe des œufs.

Dans le numéro de mai de cette année, nous avons rapporté, d'après un journal étranger, une expérience d'un Modeste B, ten-

dant à prouver que les œufs pondus par la reine sont tous fécondés et que les ouvrières détruisent après la ponte les spermatozoaires de ceux devant donner des faux-bourçons. L'expérience, telle qu'elle était présentée, paraissait concluante, mais nous avons lu depuis un article du Dr Moreaux, du Laboratoire d'études et de recherches apicoles de Nancy, article paru dans le *Bulletin de la Société des sciences de Nancy* de décembre 1936.

Disons d'abord que le nom complet du premier expérimentateur est, paraît-il, Modeste B Amb. H. S. Il émit son hypothèse en 1902 et non pas récemment comme nous l'avons cru. Cette hypothèse fut reprise dernièrement par un autre chercheur, le frère Rueher, qui conclut comme son devancier, la plus grande partie des abeilles nées en grandes cellules étant des ouvrières. Or le Dr Moreaux a repris ces recherches et les a complétées par toute une série d'expériences qui lui ont donné des résultats partiellement contradictoires. Il pense que les conclusions de ses prédécesseurs sont prématurées et que les expériences tentées jusqu'à maintenant sont insuffisantes et leurs résultats trop variables et trop imprécis pour permettre de conclure avec certitude.

La question du déterminisme du sexe chez l'abeille demeure aussi obscure qu'auparavant. Elle est d'ailleurs toute théorique et n'a qu'une importance bien minime dans la pratique de l'apiculture. Elle est cependant intéressante ; c'est pourquoi nous avons cru devoir donner la présente suite à notre *Echo* du mois de mai.

J. Magnenat.

La grande pitié de notre apiculture

Les années, dit-on, se succèdent et ne se ressemblent pas. Hélas ! pour notre apiculture le contraire semble plutôt être la règle. A une année mauvaise succède une autre tout aussi néfaste pour en former toute une longue série. L'apiculteur, comme le vigneron, sent le découragement l'envahir. Tous les ruchers périssent. Beaucoup ont disparu et d'autres sont à l'agonie. Si la situation ne change pas, notre apiculture sera grandement compromise pour le plus grand dommage de notre économie nationale.

« Peuh ! dira-t-on, voilà du chantage. Qu'est-ce que cela peut faire que cette gent piquante et agressive diminue ou même disparaisse. » C'est parler en ignare et cela n'a rien de surprenant, car l'abeille demeure une inconnue de la grosse majorité des gens, même à notre époque qui prétend tout savoir.

Sait-on qu'au dernier recensement, le Valais possédait 10,000 colonies d'abeilles et que chaque colonie représente un capital engagé de 140 fr., soit une valeur de 1,400,000 fr. pour notre apiculture cantonale ?

Sait-on qu'en temps normal, une colonie produit en moyenne 10 kg. de miel qui, compté à 3 fr. 50 le kg., représente un revenu annuel de 350,000 fr. pour notre canton ?

Sait-on que les frais de production au rucher s'élèvent, par colonie et par année, en moyenne à 30 fr. ? Actuellement, ce chiffre est dépassé de beaucoup par suite de la hausse formidable du sucre.

Ce ne sont pas des chiffres fantaisistes. Ils sont tirés d'une statistique de l'Union suisse des paysans, comprenant une période de 12 ans.

Sait-on enfin que notre arboriculture, dont nous sommes si fiers, ne serait pas rentable sans nos installations apicoles ? Pas d'abeilles, pas de fruits. C'est l'abeille, l'agent presque unique de la fécondation des fleurs. Son travail y est pour plus du 86 % et opère la meilleure des fécondations, celle dite croisée. Son travail sur les fleurs est tout simplement impressionnant.

Une abeille butineuse peut visiter par heure	250 fleurs.
En une journée de 8 heures de travail	2,000 »
Par jour, une colonie de 40,000 butineuses	80,000,000 »
Par jour, 10 colonies (rucher paysan)	800,000,000 »

Ce sont des chiffres résultant d'observations scientifiques tout à fait sérieuses.

Au printemps dernier, en Californie, une récolte évaluée à des millions de kg. de pommes a été assurée grâce à nos butineuses, amenées de fort loin par trains entiers pour effectuer la fécondation de vastes vergers. Voici qui n'est pas d'Amérique. Munsterlingen, en Thurgovie, domaine de l'Etat, est un vaste verger contenant 1500 arbres, surtout pommiers, en plein rapport. Le rucher établi à proximité ayant disparu, aussitôt on constata pendant plusieurs années une forte diminution dans la récolte des pommes. Un rucher ayant été installé sur le domaine, les récoltes redevinrent aussitôt normales.

Vous voyez que le dédain et même l'indifférence sont tout à fait déplacés à l'égard de l'abeille. Notre apiculture est vraiment dans une grande pitié. Toute une série d'années de disette l'ont accablée. Une foule de maladies, telles que loque, acariose, noséma, ont décimé nos ruchers ces derniers temps. Durant le dernier hiver, les pertes en colonies ont été énormes. En 1937, pas de miel et pas d'essaims, donc les vides n'ont pas été comblés. Au prochain hivernage, les pertes seront sûrement aussi fort élevées car, vu le prix actuel du sucre, beaucoup d'apiculteurs n'auront pas approvisionné suffisamment leur rucher.

Un secours immédiat devrait intervenir. On met de la farine

dénaturée à la disposition de notre bétail, pourquoi, comme cela se pratique en France et en Belgique, ne mettrait-on pas à un prix bien raisonnable du sucre dénaturé à la disposition de nos ruchers?

H. Maytain.

Petites choses

En août 1936, fidèle aux principes d'une bonne marche des ruchers par un nourrissage suffisant entre le 15 août et le 10 septembre, j'avais cru pouvoir dormir sur mes deux oreilles jusqu'au 1er avril, moment où l'auto « dégarée » pourrait être utilisée pour les 30 km. à faire jusqu'au rucher éloigné. D'autre part, j'étais persuadé qu'aucune souris ne pourrait s'introduire dans les ruches. Or, le 2 avril, que vois-je ? Les deux plus belles colonies exceptionnellement populeuses sont mortes de faim. Autre malheur. Des moussets (musaraignes), sans doute petiolets, ont réussi à se glisser par le trou de vol de sept colonies trouvées naturellement en triste état. Un tas d'abeilles mortes, à moitié mangées, habitations souillées par les excréments et moi qui, pendant 50 années d'enseignements, ai relevé les mérites de ces insectivores. On ne m'y reprendra pas si je... recommence une seconde série !

Chers amis, garde à vous ! Evitez mon chagrin et ma vergogne. Les cinq ruches devenues vides furent groupées avec quelques cadres bâtis séparés par d'autres en cire gaufrée pour éviter l'attouchement de rayons de vieille cire et la fausse teigne. Cette précaution m'a valu maintes fois une prise en possession par des essaims sortis du rucher même ou venus d'ailleurs.

En 1937, tout resta silencieux. Point de téléphone comme l'an passé. « Mein Herr, fenez vite, vos abeilles ont la folie ! » La pauvre Gretchen s'était tirée d'affaire comme elle a pu. Au début d'août, avant de quitter le rucher pour refaire la route que je suis depuis 50 ans, vite un coup d'œil général devant les ruches. Regard d'adieu, recueillement délicieux, rapide évocation d'un passé si mouvementé. Coup d'œil attristé aux ruches désertes, mais... qu'est-ce à dire ? Malgré le déclin du jour, une abeille sort, une autre rentre dans la doyenne des vieilles maisons. Est-ce que peut-être ? Je découvre prestement, enlève le coussin. O surprise, une toute petite chose est collée contre la paroi dans les rayons en quinconce bâtis récemment. Ça y est ! Un minuscule essaim, dédaignant les parois réglementaires, a bâti à sa façon. L'essentiel, c'est que l'honneur demeure intact. La colonne essaim ne restera pas vierge. Ce sont de toutes petites abeilles noires. Acte d'origine ? Nul ne le saura jamais.

A la vérité, en fait de création de colonies, j'ai toujours ma vieille ruche en paille que je place en mai sur huit cadres vides placés dans une Dadant Blatt. Nourrissage. Descente de la reine. Ponte Divorce. Ruche en paille mise sur une autre Dadant Blatt. Cela me réussit toujours. Avis aux apiculteurs en quête d'essais intéressants.

Lundi 6 septembre, je travaillais à mon plantage attendant à la route, près de la gare de Rolle. Une auto s'arrête. Un monsieur descend. C'est un apiculteur neuchâtelois. On lui a expliqué chez moi où j'étais. Lecteur assidu du *Bulletin*, il tenait de faire ma connaissance et surtout de... me voir. « Mon pauvre, lui ai-je dit, vous aurez eu au moins une fois une déception en votre vie ! »

Nous nous sommes chamaillés autrefois dans le *Bulletin*, ajouta-t-il, parce que vous assuriez qu'un essaim minuscule, bien soigné, se tirait d'affaire. Et je l'affirme encore. Suivit l'histoire de mon benjamin plein de vie quoique non soigné au début. Un autre souvenir, c'est les vingt minuscules boîtes accrochées aux arbres du verger de Mlle Piédallu ou un nom comme ça, dans la terre sainte de Coppet. Et nous nous sommes séparés cordialement. En remontant lentement vers le dîner, une voix intérieure me murmurait : « Tu te croyais

cuit, délaissé et voilà qu'un prince charmant vient te « bailler » de précieux encouragements. Alors, fi de la vieillesse. Laisse venir à flot les effluves d'imagination. » Ne refoulons pas ces heures bénies qui ont fait prononcer la fameuse phrase par mon ami Auguste, de Gingins : « Comme quoi il y a de beaux moments dans la vie. »

Mont s/ Rolle.

H. Berger.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)

Mois d'août 1937

Genève	4.—	Aarau	—.—
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.18
Lausanne	4.50	Brougg	—.—
Vevey	3.90	Baden	4.20
Montreux	4.13	Lucerne	4.20
Aigle	4.—	Zoug	4.50
Yverdon	3.70	Zurich	4.20
Payerne	—.—	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	4.18	Winterthour	4.35
Le Locle	4.—	Schaffhouse	4.50
Berne	3.86	Frauenfeld	4.10
Thoune	4.50	St-Gall	4.—
Langnau	4.—	Hérisau	—.—
Berthoud	4.30	Appenzell	—.—
Bienne	3.90	Altstätten	—.—
Granges	4.—	Buchs	—.—
Porrentruy	4.—	Coire	4.50
Soleure	4.50	Bellinzone	—.—
Langenthal	4.50	Locarno	—.—
Bâle	4.50	Lugano	4.—
Rheinfelden	4.—		
Olten	—.—		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	4.17

Entr'aide

Liste précédente: fr. 55.—.

M. Morier-Genoud, Château-d'Oex, fr. 5.—; Dr Rotschy, Cartigny, fr. 10.—;
O. Vuadens, Vouvry, fr. 5.—; L. Mertenat, Bressaucourt, fr. 1.—; Mme Vve
Ls Dind, Essert-Pittet, fr. 2.—; L. Hæsler-Wyss, St-Aubin, fr. 10.—.

Total à ce jour: fr. 88.—.

Bibliothèque: Dr Rotschy, Cartigny, fr. 10.—.

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

Loque des abeilles (loque européenne)

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Cossonay	Gollion	1	20	2
	Morges	Bussigny	1	43	1
	Cossonay	Bettens	2	17	2
		Total général	4	80	5

Loque des abeilles (loque américaine)

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Cossonay	Ferreyres	1	50	1
	Payerne	Payerne	1	16	3
	Yverdon	Donneloye	3	32	3
		Total général	5	98	7

Acariose des abeilles

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
	Echallens	Essertines	1	8	3

Cinquantenaire de la Côte neuchâteloise

La Côte neuchâteloise a célébré son cinquantenaire le 22 août dernier par une modeste fête à laquelle participèrent de nombreux apiculteurs du canton, des délégués des autorités, du comité de la Romande et de plusieurs sections neuchâteloises et des cantons voisins.

St-Aubin, dans la coquette Béroche, avait été choisi comme lieu de la réunion. La matinée fut agréablement remplie par une croisière sur le haut lac qui permit d'admirer les rives pittoresques aux villages sertis dans la verdure et par une visite aux vastes caves du Raisin d'Or, capables de loger plus de 300,000 litres de moût de raisin, qui s'y clarifie, y prend une belle couleur d'or et attend sans fermenter l'heure de la mise en bouteilles, grâce aux soins délicats qui lui sont prodigués.

Un banquet bien servi par l'hôtel Pattus fut agrémenté par les productions d'un groupe d'accordéonistes. En outre, fillettes et garçons, joliment costumés en reine, ouvrières et faux-bourçons, évoluèrent sur la scène, évoquant de charmante façon la vie insouciant puis tragique des uns et le labeur incessant des autres. La reine impassible, les ouvrières diligentes et les faux-bourçons jouisseurs soulevèrent l'enthousiasme de la salle.

Les appétits satisfaits, les esprits et les cœurs réjouis par les belles choses vues et entendues, la partie oratoire pouvait se développer dans une atmosphère favorable. Elle fut ouverte par le président de la section jubilaire qui souhaita la bienvenue à tous les participants à la fête de la Côte neuchâteloise. Il dit encore la signification profonde de l'anniversaire célébré : « Témoignage de reconnaissance envers les pionniers dont l'enthousiasme, la foi, le dévouement créèrent la société et lui donnèrent sa forte vitalité. Engagement pour nous, les bénéficiaires de leur œuvre, de suivre

leur exemple, de travailler à notre tour, de toutes nos forces, au bien de l'apiculture et, par là, à celui du pays entier. »

Il annonça que la section jubilaire, désireuse de manifester sa reconnaissance non seulement aux précurseurs mais aussi aux hommes que nous avons encore le bonheur de posséder parmi nous et qui luttent pour notre cause, avait nommé membres honoraires MM. Mayor, président honoraire de la Société romande d'Apiculture, Gapany, président de la Romande et le Dr Morgenthaler, du Liebefeld. Cette communication fut accueillie par d'enthousiastes applaudissements.

M. Mayor, délégué du comité de la Société romande, présenta la magnifique coupe que la Romande offre aux sections qui célèbrent leur cinquantenaire. Les chaudes paroles de M. Mayor trouvèrent le chemin de tous les cœurs. Le président de la section du Val-de-Ruz, M. Nicole, offrit aussi une fort jolie coupe à la jubilaire. On entendit encore MM. le Dr Besse, vétérinaire cantonal, représentant du Conseil d'Etat ; Lehmann, de Berne ; Fankhauser, président de la Fédération vaudoise ; Clément, d'Yverdon, président de la section Grandson et Pied du Jura ; Racine, de Mardretsch, président de la section Pied du Chasseral ; Jacot, du Locle, président de la section des Montagnes neuchâteloises ; Farron, membre du comité de la Romande. Tous dire excellemment leurs sentiments d'amitié et leurs vœux pour la société jubilaire.

Une visite de l'antique château de Gorgier et celle d'un rucher voisin terminèrent la journée qui laissera d'agréables souvenirs à tous les participants.

Afin d'honorer d'une manière durable la mémoire de ses fondateurs et de permettre à tous ses membres actuels et futurs de connaître l'histoire de leur société, la Côte neuchâteloise a édité une plaquette dont l'élaboration fut confiée à M. Hæsler-Wyss, de St-Aubin. L'auteur sut tirer des archives de la société, consciencieusement compulsées, un récit vivant, très intéressant, des préoccupations, des espoirs, des expériences de nos prédécesseurs.

Sortie des presses de l'Imprimerie de la Béroche, l'œuvre de M. Hæsler-Wyss est présentée avec une simplicité de bon goût ; elle fait honneur à son auteur. Elle restera le meilleur souvenir du cinquantenaire de la Côte neuchâteloise. G. B.

Wanderversammlung

Les 4 et 5 septembre, à Arbon, nos collègues de la Suisse alémanique étaient réunis en assemblée de délégués et en fête des apiculteurs. Quatre collègues tessinois représentaient la Suisse italienne.

Notre président. M. l'abbé Gapany, de Vuippens et votre serviteur tenaient le drapeau de la Romande.

Le 4, à l'aube, le temps est couvert, depuis Bienne une pluie fine commence à tomber pour bientôt se changer en petit déluge. A Zurich, Frauenfeld, Romanshorn, il pleut. J'en suis joyeux en pensant à mon jardin assoiffé qui pourra enfin boire l'eau du ciel. Je pense que prunes et pruneaux, pêches et raisins pourront enfin grossir et que dahlias et bégonias pousseront et fleuriront comme ils doivent, que l'herbe de nos coteaux, desséchée par le soleil ardent, reverdira et que ce tapis vert se couvrira de fleurs sur lesquelles butineront encore nos abeilles, ce qui leur sera fort utile avant le long hiver.

A chaque station, les wagons s'emplissent, si bien que nous nous retrouvons à Arbon 550 apiculteurs environ.

L'assemblée de l'après-midi, fort revêtue, se tient au Lindenhof où M. le Dr Morgenthaler, président, ouvre la séance. Il a un mot aimable pour chacun et se réjouit de voir rassemblé, en ce jour de fête, les représentants des trois sociétés du pays.

Il salue aussi spécialement le Dr Zander, de Erlangen et les apiculteurs étrangers, spécialement ceux du Voralberg qui sont une trentaine. Il remercie M. Kæch qui représente l'Union suisse des paysans, M. le Dr Leuzinger, de Château-Neuf, Dr Stalder, qui étudie la médecine des piquûres, Dr Meyer et Dr Kobel, de la Station d'essais de Wädenswil, qui depuis plusieurs années étudient la fécondation des fleurs par les abeilles et les traitements insecticides des arbres fruitiers ; les autorités, tant fédérales que cantonales et communales.

Trois belles conférences, suivies de discussions, sont données, puis un banquet plein d'entrain réunissait tout ce monde à l'Hôtel Bären. Programme choisi, varié, où l'on entendit de superbes chœurs, des quatuors, où l'on vit des danses plastiques où la grâce se mêlait à la souplesse ; une musique de toute première force, quelques discours, encore quelques danses, et c'était le matin, puis bientôt le moment de reprendre le travail de l'assemblée des délégués.

L'après-midi, promenade sur le lac, le soleil était revenu, c'était l'allégresse, enfin les « au revoir ».

Après tant d'autres, deux très belles journées à ajouter au cha-pelet déjà long.

Collègues de la Suisse alémanique, merci pour votre bon accueil.

Corcelles (Ntel), 23 septembre 1937.

Charles Thiébaud.

laquelle j'assistai jusqu'à ce jour. Aussi, comme toujours, les absents ont eu tort.

E. N.

Nous avons le regret d'informer les membres de la Société d'apiculture du Val-de-Ruz du décès de MM. Virgile Coulet, Savagnier et Arnold Schwaab, Geneveys-sur-Coffrane, membres de notre société.

Que leurs familles reçoivent ici l'expression de notre plus profonde sympathie.

E. N.

Montagnes neuchâtelaises

Malgré une journée idéalement belle, la séance du 5 septembre au rucher de notre collègue Mummenthaler, au Cernil Girard, sur les Brenets, n'eut pas un grand succès puisque onze membres seulement étaient présents. La 1re « féria » locloise a retenu bon nombre de sociétaires qui avaient certainement d'excellentes raisons pour ne pas quitter la ville. Fâcheuse coïncidence que le comité n'a pas pu éviter car, après la féria, c'était le tour à la braderie chaux-de-fonnière ; puis c'est le Jeûne fédéral et puis c'est peut-être... l'hiver ! Alors c'était le moment ou jamais de tenir cette séance de mise en hivernage des colonies que nous prévoyons chaque année au programme.

La situation du rucher visité est idéale ; abrité des vents, à proximité immédiate de vastes prairies, de forêts, de taillis, les abeilles n'ont pas butiné en vain. De belles couronnes de miel sont operculées dans le nid à couvain et le produit des hausses fut presque réjouissant pour l'année de misère apicole que nous venons de vivre. Dans cette oasis tranquille et fertile que fut pour nos abeilles le Cernil Girard, un couple de mésanges s'était confortablement installé, au cours de l'été, dans une ruche de réserve ; dans une couchette des plus douillettes, 7 petits s'éveillèrent et se développèrent au son harmonieux de la musique de tout ce monde ailé.

Malgré le beau temps, l'activité n'est plus intense au rucher ; les colonies stimulées en août ont encore un abondant couvain presque disparu par contre dans celles qui ne le furent pas. Le pollen est abondant et facilitera le développement des colonies au printemps.

Séance peu revêtue avons-nous dit, mais réussie tout de même. Les participants gardent de leur sortie au Cernil Girard un excellent souvenir. Ils ont apprécié toute la grandeur et la poésie d'une merveilleuse journée d'automne et savouré ce que simplement, mais de bon cœur, leur collègue et son épouse se sont fait un plaisir de leur offrir sous les ombrages devant la ferme.

Nous réitérons ici nos remerciements à Mme et M. Mummenthaler pour leur si aimable réception.

G. M.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 11 octobre à 20 h. 30, au local, rue Cornavin 4. Sujet : De l'hérédité chez les abeilles ; colonies peu productives ; mesures à prendre (suite).

Sections de Sion et Conthey

Plus de 40 apiculteurs sont accourus dans le beau Val de Nendaz pour répondre à l'appel des sections amies de Sion et Conthey qui s'étaient pro-

posé une journée amicale et instructive.

Le soleil là-haut était radieux et la nature tout entière était belle en ce beau jour d'été. Les abeilles, actives et laborieuses, couraient la campagne et leur bourdonnement joyeux donnait à ce coin du pays une note plus belle encore. Comme la ruche, notre société demande de l'entraide. Travaillez sans relâche pour la cause commune, amis apiculteurs, et vous aurez fait votre devoir.

Pour suivre l'ordre chronologique, qu'il soit tout d'abord permis de remercier tout spécialement M. Tavernier, l'aimable propriétaire du restaurant des Rairettes et apiculteur fervent, pour sa réception parfaite et cordiale. Le soin qu'il a mis à servir toute cette phalange d'apiculteurs et d'amis nous laisse un agréable souvenir. Nous ne l'oublierons pas.



La flèche désigne le Dr Morgenthaler, au centre du groupe.

Après le dîner, M. le Dr Morgenthaler, chef de la Station fédérale de bactériologie au Liebefeld, nous donna, dans un style simple et objectif, qui prouve l'éminente intelligence de notre grand savant, un aperçu sur le marché national des miels et nous amena sur le sujet qui fait sa spécialité : « Les maladies des abeilles ».

M. le Dr jeta un regard rétrospectif sur le début des maladies de l'abeille et sur le progrès fantastique qui a été fait pour enrayer et réduire ce fléau. Les maladies des abeilles ne sont jamais spontanées mais provoquées par l'apport de bacilles d'une ruche malade dans une ruche saine (achat de reines ou colonies malades, achat de miels et cires de provenance suspecte ou de ruches et vieux matériel infectés, etc.). La loque américaine est plus ou moins vaincue. L'acariose disparaîtra si les apiculteurs veulent bien y mettre la

volonté et le courage nécessaires. La loque européenne, plus dangereuse, se développe heureusement avec moins de vigueur.

Combien captivant était le sujet. Il est regrettable de ne pouvoir le reporter en entier afin que les absents en profitent. Un grand merci.

M. le Dr Morgenthaler nous a dit que l'apiculture valaisanne se défendait très bien contre les maladies des abeilles. Qu'il soit permis d'ajouter que ces progrès à pas de géants, nous les devons à notre cher membre actif, M. le Dr Leuzinger, chef de la Station cantonale d'entomologie appliquée, à Châteaux-Neuf. M. Leuzinger est un érudit infatigable qui donne à notre cher canton le meilleur de ses forces et le fruit de sa pratique et de ses vastes connaissances. Merci M. le Dr Leuzinger de ce que vous faites pour notre Valais et ceci tant dans le domaine apicole qu'agricole et arboricole. Notre canton, par l'intelligente initiative de ses chefs, prend la tête du mouvement en faveur de la réorganisation et de l'intensification de nos moyens de production. Notre Station cantonale d'entomologie ne pourrait disparaître sans causer un très grave préjudice à notre édifice agricole.

Très applaudi, M. le Dr Morgenthaler reçut, en signe de reconnaissance et d'amitié, par l'entremise de notre président M. Pierre Deslarzes, une channe avec dédicace.

Notre président remercia le conférencier et les membres présents. Malgré l'affluence toute spéciale, il blâma violemment les absents qui, sans motif sérieux, n'étaient pas des nôtres et conjura à une discipline rigoureuse.

Notre président tenta ensuite une échappée dans le domaine de la nature et fit ressortir l'importance de l'équilibre des forces actives sur notre globe. Pas d'abeilles sans fleurs, pas de fleurs sans abeilles. Nous ne pouvons détruire l'un et vouloir cultiver l'autre. C'est pour méconnaître cette loi immuable dans sa réalité que l'homme est souvent aux prises avec des difficultés insurmontables, « La loi de l'équilibre naturel ».

Le rôle de l'abeille dans la fécondation des fleurs de nos arbres fruitiers suffit déjà pour prouver son indispensable utilité. Le rucher suisse procure, d'une façon indirecte mais effective, beaucoup plus au pays en fécondant et améliorant la qualité et la quantité de nos fruits que par le miel qu'il fournit.

Il est urgent de cultiver cet esprit au milieu de nos populations agricoles et surtout arboricoles afin que les traitements arsénicaux ne soient plus exécutés pendant la pleine floraison des arbres fruitiers mais aux dates indiquées par nos stations d'entomologie.

Plusieurs pays ont déjà pris des dispositions pénales à ce sujet et à l'unanimité une résolution est prise afin que la Fédération valaisanne d'apiculture prenne contact avec le Département intéressé pour que des interventions pénales annihilent ces abus aussi ridicules que néfastes.

Une visite au rucher pastoral (Nendaz, 1300 m. d'alt.) de M. Deslarzes clôtura cette journée. Il fut permis d'y voir se côtoyer, et toutes parfaitement au point, de superbes colonies sur 800, 700 et même 620 cellules au dm². La grande cellule n'est vraiment plus théorie chez lui et les expériences pratiques qu'il entreprend permettront d'ici peu de savoir si, effectivement, l'apiculteur devra s'atteler à cette transformation formidable de la taille de l'abeille en la rendant plus grande par la présentation de cires gaufrées à cellules agrandies.

Belle journée... souvenir inoubliable... Qu'est la vie en effet sans un peu de cette amitié si naturelle et que pourtant l'homme, par son égoïsme effarant,

cherche à fuir à grands pas ?! Nous sommes bien peu de chose si nous ne savons élever une noble pensée vis-à-vis de la vie et du Créateur.

Apiculteur... en cultivant l'abeille, en t'occupant de ce monde complexe, laborieux et énigmatique, tu élèves déjà ta pensée au-dessus des choses purement matérielles, tu vois un coin de plus de ce que Dieu a créé. Est-ce pour cela qu'en aimant les abeilles tu aimes aussi les fleurs et même l'amitié ?

Garde ces belles qualités et serre encore les rangs. *Un participant.*

A VENDRE à bon compte, pour cause de départ,

15 ruches DT

peuplées, en bon état, provision pour hivernage et matériel.

Joli presseur américain

diamètre de la cage 72 cm., haut. 65 cm.

Cordier, Chambésy près Genève.
Tél. 28.269.



LA PUBLICITÉ

dans le

Bulletin
de la Société Romande
d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.

ON CHERCHE

Miel garanti pur suisse contrôlé

Offres échantillonnées à

„MERCURE“ S. A. Maison spéciale pour les Cafés
BERNE Laupenstrasse 8

Attention !

BOITES ET BIDONS A MIEL

de la meilleure qualité et aux prix les plus avantageux

Demandez offre en indiquant la quantité à la

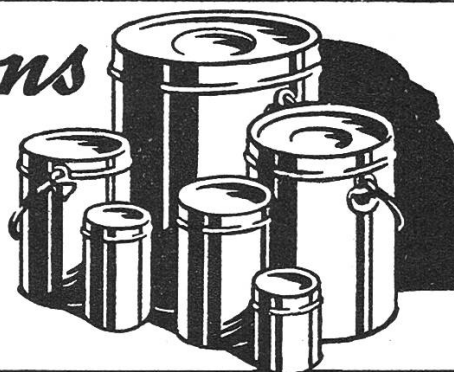
FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES

V^{ve} J. KOPETSCHNY,

FRAUENFELD (Thurg.) Tél. 41.

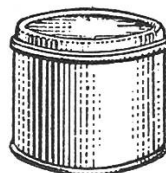
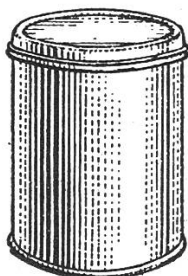
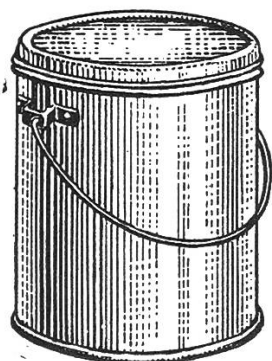
Boîtes et Bidons à MIEL

LIVRÉS DANS TOUTES LES
GRANDEURS À DES PRIX
TRÈS AVANTAGEUX PAR:



FABRIQUE DE BOÎTES MÉTALLIQUES S.A.ERMATINGEN

BOITES A MIEL



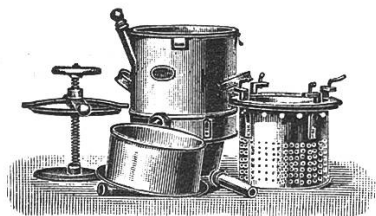
Quantités
supérieures à
sans œillets
Grandeurs :

	25 pièces		50 pièces		100 pièces	
	sans anse	avec anse	sans anse	avec anse	sans anse	avec anse
1/4 kg.	—.—	—.—	14.50	—.—	14.—	—.—
1/2 kg.	—.—	—.—	17.50	—.—	16.—	—.—
1 kg.	—.—	—.—	23.—	—.—	21.50	—.—
2 kg.	43.—	63.50	41.—	61.50	38.50	59.—
2 1/2 kg.	52.—	71.50	48.—	68.50	45.—	65.50
5 kg.	80.50	107.—	75.50	102.—	72.—	98.50
10 kg.	—.—	158.50	—.—	151.50	—.—	145.50

Par quantités supérieures, réduction sensible. Demandez notre offre spéciale.
Boîtes à miel en tous genres et grandeurs.

HOFFMANN FRÈRES, THOUNE

Fabrique d'emballages métalliques et de cartonnages Fondée en 1890



Avez-vous besoin de

presse à cire à vapeur,

**extracteurs à miel, boîtes à miel
et bidons (aussi avec inscriptions en fran-
çais), garniture, d'armoires, maté-
riel et ustensiles, adressez-vous à la**

FERBLANTERIE MÉCANIQUE POUR L'APICULTURE

A. Dünnenberger, à BAAR
Zoug